





## Introduction

### **Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?**

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>Page 2</b>
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
<b>1. Informations sur l'établissement</b> .....	<b>Page 5</b>
a) Coordonnées .....	Page 5
b) Responsable d'accessibilité .....	Page 5
c) Consultation du registre public d'accessibilité .....	Page 5
<b>2. Accessibilité de l'établissement</b> .....	<b>Page 6</b>
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap .....	Page 6
b) Matériel adapté .....	Page 7
<b>3. Certaines prestations ne sont pas accessibles</b> .....	<b>Page 8</b>
a) Ressaut Accès cantine supérieur à 2cm .....	Page 8
b) Couloir self inférieur à 80cm .....	Page 9
c) Ressauts portes bâtiment G supérieur à 2cm .....	Page 10
d) Ressaut bâtiment F supérieur à 2cm .....	Page 11
e) Sortie de secours bâtiment F marche +2cm.	Page 12



f) Ressauts portes bâtiment Ulis supérieur  
à 2cm ..... Page 13



# 1. Informations sur l'établissement

## a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Marie Noël
- N° SIRET : 19890937600024
- Adresse : 7 Bd Godalming, 89300 Joigny
- Gestionnaire : Département de l'Yonne

## b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Kévin Ferrere



- Mail : gest.0890937k@ac-dijon.fr



- Téléphone : 03 86 62 56 45

## c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



## 2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

### **a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non



## **b) Matériel adapté**

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.

  Oui

Le matériel est entretenu et réparé.

  Oui

Le personnel connaît le matériel.

  Oui



### 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

#### a) Ressaut Accès cantine supérieur à 2cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## b) Couloir self inférieur à 80cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



### c) Ressauts portes bâtiment G supérieur à 2cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## d) Ressaut bâtiment F supérieur à 2cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## e) Sortie de secours bâtiment F marche +2cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non



## f) Ressauts portes bâtiment Ulis supérieur à 2cm



- Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation).



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Non